

Isère

LÉGISLATIVES | 5<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION

## La députée sortante Kamowski dénonce des pressions

Emmanuelle DUFFÉAL



*La députée sortante de la 5<sup>e</sup> circonscription, Catherine Kamowski, non investie par la majorité présidentielle, Renaissance, pour ce second mandat, est sur le point de jeter l'éponge : trop de pressions et absence de suppléant. Photo Le DL /Emmanuelle DUFFÉAL*

**Catherine Kamowski, la députée sortante LREM de la 5<sup>e</sup> circonscription, engagée dans ces législatives mais non investie par Renaissance, dit aujourd'hui subir des pressions depuis l'annonce de sa dissidence. Elle est sur le point d'abandonner...**

Mercredi 18 mai encore, elle y croyait. Dans son local de campagne de Saint-Martin-de-Vinoux, la députée sortante, Catherine Kamowski, hier LREM, aujourd'hui dissidente, lâchait cette phrase : « L'adversité me motive plus qu'elle ne m'abat. » Plus déterminée que jamais à s'engager dans cette campagne des législatives et ce contre vents et marées.

Jeudi 19 mai, changement de cap. La femme libre et indépendante prête à achever ce qu'elle n'avait pas pu terminer en cinq ans, est sur le point de tout abandonner. Elle n'a plus de suppléant(e). Et ce vendredi, c'est le dernier jour des dépôts de candidature en préfecture.

La députée sortante de la 5<sup>e</sup> circonscription, dans un communiqué de presse aussi laconique qu'explosif, annonce que le maintien de sa candidature aux législatives « m'a valu, ainsi qu'à mon entourage, de nombreuses pressions pour m'y faire renoncer. Ma détermination est restée intacte, voire renforcée, jusqu'à ce que j'apprenne cet après-midi (ce jeudi 19 mai, N.D.L.R.) que la personne qui avait accepté de me suppléer s'était résignée à renoncer, suite à ces pressions redoublées depuis 48 heures. À quelque 24 heures avant l'expiration du délai d'inscription en préfecture, je dois donc envisager l'abandon de ma candidature ».

## • **Bientôt exclue de Renaissance**

Au téléphone, la candidate confirme qu'elle a « bien subi des pressions ». De qui ? lui demande-t-on. « Renaissance. » Elle refuse, par contre, de donner le nom de sa suppléante ou son suppléant. « Je crains que cette personne ne subisse davantage de pressions, elle aussi. »

Hasard (ou pas) du timing, Luc Forestier, coordinateur régional d'En Marche, envoie à son tour un communiqué pour annoncer que le bureau exécutif de La République en Marche réuni le lundi 16 mai, a procédé à la saisine en urgence de la commission des conflits afin de régler l'exclusion des candidats non investis par Ensemble (majorité présidentielle). Et dans la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère, le cas de la dissidence de Catherine Kamowski a été examiné. Le bureau exécutif explique avoir « statué sur le passage de ce candidat en commission des conflits en vue d'exclusion ». La décision finale devrait tomber la semaine prochaine.

Restent ces pressions... Didier Rambaud, le sénateur LREM, est bien embêté. « Très franchement, les yeux dans les yeux, je ne sais pas qui était son potentiel suppléant, donc les pressions sur un potentiel suppléant ne viennent ni de moi, ni de Renaissance ! » Il a lu le communiqué et comprend « qu'elle va renoncer ». Après, il admet qu'il « y a eu des interventions » auprès de la candidate dissidente, mais « c'était plus un appel à la responsabilité. Mais je ne sais pas ce que c'est que ces pressions ! Qu'elle le dise clairement plutôt que de lâcher des sous-entendus ».

Il reste moins de 24 heures à la candidate pour trouver un(e) remplaçant(e) à sa ou son suppléant(e). Verdict ce vendredi.